



Réunion d'Equipe institutionnelle Voeux 2018 - Christiane Boranga, présidente de l'APASE



Bonjour à toutes et à tous

Voilà le temps des vœux et c'est avec plaisir que je m'inscris pour la dernière fois dans cette coutume et ce temps institutionnel que nous avons partagé tous les ans depuis de longues années.

Ce moment a une dimension personnelle et associative.

Personnelle car je vous présente à chacune et chacun mes meilleurs vœux pour l'année 2018, bonne santé pour vous et pour les vôtres que cette année permette la réalisation de vos projets familiaux et personnels, je souhaite que vous trouviez au fil de l'année des instants de joie et de bonheur simple, de ceux qui mis bout à bout nous attachent à la vie et nous permettent de traverser les épreuves avec la certitude d'être aimé.

Associative parce que je profite de ce temps pour faire « un arrêt sur image » pour mettre en évidence les temps forts de l'année écoulée et tracer les perspectives de 2018.

En 2017, première année du transfert à la Métro, un travail d'appropriation et d'acculturation des élus a été réalisé en même temps et grâce au travail de « dépliage » de la mission fait par la scoop L'Orage en lien étroit avec les directeurs.

En septembre, la Métro vote la délibération cadre pour la mise en œuvre de la politique métropolitaine en matière de prévention spécialisée. Ce texte est un modèle du genre : il situe la prévention spécialisée dans la protection de l'enfance, dans le chapitre 1 qui traite des missions et des outils de la prévention spécialisée. Nous avons un cadre clair qui décline les modes et les modalités d'intervention de la prévention spécialisée auxquelles il n'y a rien à redire.

Par contre, j'attire votre attention sur le chapitre 2 qui pointe que l'intervention de la prévention spécialisée s'inscrit en cohérence avec le champ de la politique métropolitaine de cohésion territoriale.

Si la prévention spécialisée a toujours su s'inscrire dans les politiques locales au bénéfice des publics, là, la Métro nous indique clairement une attente d'articulation avec cette politique multiforme et avec les acteurs qui la portent.

Viennent ensuite les publics et là nous retrouvons les âges de la protection de l'enfance et les territoires et je trouve remarquable que soient identifiés les territoires numériques comme territoires d'intervention et enfin les instances de pilotage et de suivi qui citent les partenaires indispensables : le Département mais aussi l'Education nationale.

Un texte complet qui ne demande qu'à vivre et cela dépendra beaucoup des partenaires concernés mais essentiellement de la Métro.

Autre point : le transfert à la Métro rapproche les associations du décideur (comme pour le Grésivaudan), la distance est plus courte entre le donneur d'ordre et les réalisateurs de la mission et il y a moins de filtres des techniciens alors que ceux du Département permettaient une sorte d'amorti et même parfois un brouillage des volontés politiques et de même que les communes en fonction de leur couleur politique étaient plus ou moins entendues par le Département, il n'en sera pas ainsi avec la Métro puisque ces communes composent le Conseil métropolitain et pourront faire entendre leur désidérata dans ce conseil.

Parlons de développement des territoires de la prévention spécialisée, souhaité par la Métro. Je voudrais à ce propos souligner l'excellent travail de diagnostics réalisé en fin d'année par des équipes mixtes sur de futurs territoires, même si on sait que les choix politiques ont devancé les résultats, ce travail montre la capacité que nous avons de réaliser des diagnostics et de « mixer » les professionnels de différentes associations dans cet objectif.

Les perspectives 2018

Suite à ces diagnostics et à ceux réalisés par le cabinet Cress, il y aura des nouveaux territoires couverts par les associations. En perspective, il y a 7 postes à confirmer par le prochain Conseil métropolitain, ainsi que la répartition par association.

Par ailleurs, la Métro fait entendre sa voix par son élue en charge, entre autre, de la Prévention spécialisée. Mme Dathé nous a sollicité pour que nous nous rapprochions de l'AP (Animation de Prévention), qui intervient uniquement à St Martin d'Hères, dans une perspective de fusion.

Deux arguments à sa demande. L'AP n'a pas d'habilitation ; le Département avait promis de la donner avant le transfert et la Métro ne sais pas ou ne veut pas faire. Les salariés d'AP bénéficieraient de la CC66.

Nous avons commencé ce travail de rapprochement en sachant que pour APASE il est aisé d'être favorable à un développement de notre association sur le territoire de la couronne grenobloise. Pour AP, c'est plus douloureux car l'association va disparaître au moins symboliquement si nous l'absorbons.

En 2018, notre AG revêtira donc un caractère particulier compte tenu de ces développements et du fait que nous souhaitons en faire un temps fort sur une journée

J'aimerais que nous fassions intervenir des chercheurs ou des orateurs sur le thème de la prévention spécialisée : entre territoires de vie et public jeune, entre rencontre éducative et trajectoire des jeunes, entre territoire numérique et relation éducative, la prévention spécialisée dans le réseau éducatif parents-école-société... Enfin un sujet qui valorise l'action de la prévention spécialisée et qui mette en évidence les compétences éducatives et les qualités humaines et militantes indispensables à sa réalisation. Sans doute avez vous des idées

Je vous remercie

Fontaine, le 23 janvier 2018